



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Rapport financier trimestriel du premier trimestre de 2024-2025

Au 30 juin 2024 (non audité)

Présenté au Bureau de régie interne

---

# Table des matières

<b>Section 1 : Vue d'ensemble</b> .....	<b>3</b>
<b>Section 2 : Résumé à l'intention de la haute direction</b> .....	<b>3</b>
<b>Section 3 : Information financière comparative</b> .....	<b>4</b>
Résultats financiers des opérations par programme .....	4
Résultats financiers des opérations par catégorie de dépenses et de revenus.....	5
Budget annuel approuvé (autorisations) .....	6
Événements importants et contexte opérationnel actuel .....	7
<b>Section 4 : Annexes</b> .....	<b>8</b>

---

# Section 1 : Vue d'ensemble

Le *Rapport financier trimestriel* est présenté au Bureau de régie interne (le Bureau) afin d'assurer une surveillance efficace des fonds publics. Il compare les renseignements financiers cumulatifs de l'exercice en cours avec ceux de l'exercice précédent.

Le présent rapport, qui couvre la période de trois mois se terminant le 30 juin 2024, est préparé selon la comptabilité d'exercice et comprend des estimations raisonnables.

## Section 2 : Résumé à l'intention de la haute direction

Le coût de fonctionnement net cumulatif de l'exercice s'élève à **181,5 M\$**, soit une augmentation de **14 M\$ (8,3 %)** par rapport à la même période de l'année précédente. Cela s'explique principalement par une augmentation des éléments suivants :

- les salaires et les avantages sociaux en raison des rajustements en lien avec le coût de la vie pour les députés, les agents supérieurs de la Chambre et certains employés de l'Administration de la Chambre, ainsi que d'une dotation supplémentaire en personnel pour les projets de soutien aux députés et la modernisation du Parlement;
- les transports et les télécommunications, principalement en raison de l'augmentation des déplacements des députés pour exercer leurs fonctions parlementaires;
- les services professionnels et spéciaux pour maintenir et renforcer le soutien à la sécurité des députés, ainsi que le soutien informatique à divers projets;
- l'augmentation des cotisations de l'employeur aux régimes d'assurance maladie et dentaire, attribuable à un changement de méthodologie et à la hausse des salaires et du taux de cotisation.

Le budget net approuvé de la Chambre pour 2024-2025 est de **657,3 M\$**, soit une augmentation de **40,3 M\$ (6,5 %)** par rapport à 2023-2024.

Le budget net approuvé comprend les éléments suivants :

- 623,7 M\$ provenant du Budget principal des dépenses;
- 33,6 M\$ approuvés par le Bureau pour :
  - 21,2 M\$ pour le report de fonds du budget de fonctionnement de 2023-2024;
  - 7,7 M\$ pour le soutien à la sécurité des députés;
  - 19 M\$ pour les augmentations économiques de certains employés de l'Administration de la Chambre;
  - 0,9 M\$ pour les régimes d'avantages sociaux des employés.

Au 30 juin 2024, les fonds disponibles de la réserve centrale, y compris les fonds reportés du budget de fonctionnement, ont été alloués à des initiatives particulières comme la transformation des délibérations parlementaires, le remplacement du Portail financier des députés et la mise en œuvre des initiatives faisant partie du Plan d'accessibilité de la Chambre 2023-2025. Une partie des coûts de la transformation des délibérations parlementaires sera absorbée par les excédents provenant du programme des députés et des agents supérieurs de la Chambre. L'Administration de la Chambre continuera de surveiller l'environnement actuel et, dans la mesure du possible, d'atténuer les risques grâce à de bonnes pratiques de planification et de gestion financière qui appuient les priorités stratégiques et favorisent l'utilisation efficace des ressources.

L'Administration de la Chambre mène ses activités dans les limites des autorisations approuvées, et il n'y a pas d'autres préoccupations importantes à porter à l'attention du Bureau.

## Section 3 : Information financière comparative

### Résultats financiers des opérations par programme

Les coûts de fonctionnement nets au 30 juin 2024 s'élèvent à **181,5 M\$** par rapport à **167,5 M\$** à la même période l'an dernier, soit une augmentation globale de **14 M\$** ou **8,3 %**. Le tableau suivant présente la ventilation des coûts de fonctionnement nets par programme au 30 juin des exercices 2024-2025 et 2023-2024.

**Tableau 1. Coûts de fonctionnements nets d'une année à l'autre par programme au 30 juin**

(en milliers de dollars)

Programme	Cumul annuel au 30 juin		Écart (\$)	Écart (%)
	Résultats de 2024-2025	Résultats de 2023-2024		
Députés et agents supérieurs de la Chambre	83 231	76 705	6 526	8,5
Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	1 060	1 265	(205)	(16,2)
<b>Programme des députés et des agents supérieurs de la Chambre</b>	<b>84 291</b>	<b>77 970</b>	<b>6 321</b>	<b>8,1</b>
<b>Programme de l'Administration de la Chambre</b>	<b>68 389</b>	<b>63 547</b>	<b>4 842</b>	<b>7,6</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement nettes</b>	<b>152 680</b>	<b>141 517</b>	<b>11 163</b>	<b>7,9</b>
Services reçus gratuitement <sup>1</sup>	28 822	26 032	2 790	10,7
<b>Total des coûts de fonctionnement nets</b>	<b>181 502</b>	<b>167 549</b>	<b>13 953</b>	<b>8,3</b>

Note : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

<sup>1</sup>Pour plus d'information sur les services reçus gratuitement, voir le tableau 2.

## Résultats financiers des opérations par catégorie de dépenses et de revenus

Le tableau suivant présente les coûts de fonctionnement nets par catégorie de dépenses et de revenus au 30 juin de l'exercice 2024-2025.

**Tableau 2. Coûts de fonctionnement nets d'une année à l'autre par catégorie de dépenses et de revenus au 30 juin**

(en milliers de dollars)

Catégorie de dépenses et de revenus	Cumul annuel au 30 juin		Écart (\$)	Écart (%)
	Résultats nets de 2024-2025	Résultats nets de 2023-2024		
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
Salaires et avantages sociaux	116 244	108 170	8 074	7,5
Transport et télécommunications	12 726	11 315	1 411	12,5
Services professionnels et spéciaux	4 225	3 531	694	19,7
Locations et licences	7 510	7 103	407	5,7
Matériel informatique et de bureau, mobilier et accessoires	3 918	3 368	550	16,3
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 889	2 706	183	6,8
Services de publicité et d'impression	2 570	2 120	449	21,2
Amortissement des immobilisations corporelles	2 181	2 524	(342)	(13,6)
Réparations et entretien	1 595	1 172	423	36,1
Paiements de transfert aux associations internationales	65	239	(174)	(72,8)
Perte nette (gain net) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	23	-	23	-
Autres	239	175	63	36,0
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>154 186</b>	<b>142 422</b>	<b>11 763</b>	<b>8,3</b>
<b>Revenus</b>				
Recouvrements de coûts	(136)	(66)	(70)	107,0
Services de restauration – ventes	(1 275)	(768)	(508)	66,1
Autres	(94)	(72)	(23)	(31,9)
<b>Total des revenus</b>	<b>(1 506)</b>	<b>(905)</b>	<b>(601)</b>	<b>66,4</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement nettes</b>	<b>152 680</b>	<b>141 517</b>	<b>11 163</b>	<b>7,9</b>
<b>Autres dépenses : services reçus gratuitement</b>				
Services d'installation	19 650	19 369	281	1,4
Contribution de l'employeur aux régimes d'assurance maladie et dentaire	9 134	6 613	2 521	38,1
Indemnités pour accident du travail	38	49	(12)	(23,5)
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>28 822</b>	<b>26 032</b>	<b>2 790</b>	<b>10,7</b>
<b>Total des coûts de fonctionnement nets</b>	<b>181 502</b>	<b>167 549</b>	<b>13 953</b>	<b>8,3</b>

Note : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

---

L'augmentation d'une année à l'autre de **14 M\$** s'explique principalement par les facteurs suivants :

- **Salaires et avantages sociaux** : augmentation principalement due aux rajustements en lien avec le coût de la vie et à un plus grand nombre d'employés des députés et les agents supérieurs de la Chambre, ainsi qu'aux augmentations législatives des indemnités de session et rémunérations supplémentaires des députés conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*. Pour l'Administration de la Chambre, la hausse est attribuable aux rajustements en lien avec le coût de la vie pour les employés, à une dotation supplémentaire en personnel pour la transformation des procédures parlementaires, et au soutien des projets axés sur les députés.
- **Transports et télécommunications** : augmentation du nombre de déplacements des députés et des employés. L'augmentation des taux d'indemnité journalière, des taux de remboursement du kilométrage et des taux de location de résidences secondaires a contribué à l'augmentation globale des dépenses.
- **Services professionnels et spéciaux** : augmentation principalement attribuable aux coûts des initiatives pour maintenir et renforcer la sécurité des députés, le soutien informatique aux projets visant à répondre aux besoins de la Chambre et de ses députés, ainsi qu'une augmentation des événements d'accueil organisés par les membres.
- **Services reçus gratuitement** : augmentation des cotisations de l'employeur aux régimes d'assurance maladie et dentaire principalement attribuable à un changement de méthodologie et à la hausse des salaires et du taux de cotisation.

## Budget annuel approuvé (autorisations)

Le budget approuvé de la Chambre pour 2024-2025 est de **657,3 M\$**, soit une augmentation de **40,3 M\$ (6,5 %)** par rapport à l'année précédente, principalement en raison des éléments suivants :

- 19 M\$ pour les augmentations économiques de certains employés de l'Administration de la Chambre;
- 7,7 M\$ pour le renforcement du soutien à la sécurité des députés;
- 5,6 M\$ pour les augmentations liées au coût de la vie pour les budgets des députés et des agents supérieurs de la Chambre, y compris les allocations pour les déplacements et les baux de bureaux de circonscription;
- \$3,6 M\$ pour la gestion du cycle de vie et le maintien des technologies de reprise après sinistre et des services des installations;
- 1,8 M\$ pour les indemnités de session et rémunérations supplémentaires des députés.

Pour obtenir plus de détails sur les changements d'une année à l'autre par programme et par initiative, voir respectivement les annexes A et B.

---

# Événements importants et contexte opérationnel actuel

## Répercussions sur les tendances des dépenses

**Inflation** : Même si l'indice des prix à la consommation (IPC)<sup>1</sup> rajusté est passé de 3,2 % à 1,9 % entre juin 2023 et juin 2024, le coût de la vie demeure élevé en raison de la hausse continue du prix des biens et des services. L'Administration de la Chambre n'inclut pas les rajustements inflationnistes non salariaux dans le Budget principal des dépenses. Elle continue de surveiller et d'évaluer ces répercussions et demandera à obtenir des fonds supplémentaires au besoin.

## Initiatives de transformation organisationnelle

**Accessibilité** : La Chambre a publié officiellement son [Plan d'accessibilité 2023-2025](#) en décembre 2022. Préparé conformément à la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#), ce plan décrit les mesures que la Chambre prendra pour recenser, éliminer et prévenir les obstacles qui limitent la participation pleine et égale des personnes en situation de handicap. La Chambre reconnaît que chaque personne a ses propres forces et défis, et elle apprécie cette diversité.

Cette année, la plupart des initiatives du Plan d'accessibilité seront menées à bien, notamment le lancement de la formation obligatoire pour les gestionnaires, les lignes directrices sur l'accessibilité pour l'approvisionnement et les améliorations apportées à l'accessibilité numérique et à l'environnement bâti.

**Amélioration de l'environnement de sécurité** : Les progrès de diverses initiatives portant sur l'amélioration de la sécurité des députés, amorcées en 2020-2021, se poursuivront en 2024-2025 et par la suite. Ces initiatives visent à assurer un environnement sécuritaire aux députés et à leur personnel dans la cité parlementaire, dans leurs résidences et dans leur circonscription.

**Investissement dans l'infrastructure** : L'investissement nécessaire pour moderniser et réhabiliter l'édifice du Centre (désormais appelé l'édifice du Parlement) dans le cadre de la vision et du plan à long terme s'est poursuivi cette année. L'objectif est de fournir aux parlementaires des installations modernisées pour répondre à leurs besoins en technologie, en radiodiffusion et en vidéoconférence, en sécurité physique, en cybersécurité, en accessibilité et en durabilité.

---

<sup>1</sup> L'indice des prix à la consommation (IPC) rajusté exclut les composantes volatiles, comme les fruits et légumes, l'essence, le taux d'intérêt hypothécaire et les produits du tabac.

## Section 4 : Annexes

### Annexe A. Budget annuel approuvé (autorisations) par programme

Le tableau ci-dessous présente les autorisations approuvées par le Bureau d'un montant de **657,3 M\$** pour 2024-2025.

(en milliers de dollars)

Programme	Budget de 2024-2025	Budget de 2023-2024	Écart (\$)	Écart (%)
Députés et agents supérieurs de la Chambre	374 995	360 228	14 767	4,1
Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	10 047	9 280	767	8,3
<b>Programme des députés et des agents supérieurs de la Chambre</b>	<b>385 042</b>	<b>369 508</b>	<b>15 534</b>	<b>4,2</b>
<b>Programme de l'Administration de la Chambre</b>	<b>272 242</b>	<b>247 388</b>	<b>24 854</b>	<b>10,0</b>
<b>Autorisations approuvées par le Bureau</b>	<b>657 284</b>	<b>616 896</b>	<b>40 388</b>	<b>6,5</b>

Note : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

### Annexe B. Changements d'une année à l'autre au budget annuel approuvé (autorisations) par initiative en date du 30 juin

(en milliers de dollars)

Description	Budget (\$)
<b>Autorisations approuvées par le Bureau pour 2023-2024 (incluant le Budget supplémentaire des dépenses B de 2023-2024)</b>	<b>616 896</b>
Augmentations économiques approuvées pour certains employés de l'Administration de la Chambre	15 180
Augmentations liées au coût de la vie pour les budgets des députés et des agents supérieurs de la Chambre, y compris les allocations pour les déplacements et les baux de bureaux de circonscription	5 632
Gestion du cycle de vie et maintien des technologies de reprise après sinistre et des services des installations	3 637
Indemnités de session et rémunérations supplémentaires des députés	1 770
Conférences et assemblées (OSCE, APF, OTAN) <sup>1</sup>	779
Régimes de retraite des députés (comptes ARP et CRP) <sup>2</sup>	400
<b>Plan d'accessibilité 2023-2025</b>	<b>(458)</b>
Régimes d'avantages sociaux des employés (RASE)	(380)
Budget supplémentaire des dépenses de 2024-2025 par rapport à celui de 2023-2024 <sup>3</sup>	13 829
<b>Total du budget approuvé</b>	<b>657 284</b>

Note : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

<sup>1</sup> OSCE : Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, APF : Assemblée parlementaire de la Francophonie, OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, CPC : Conférence parlementaire du Commonwealth

<sup>2</sup> ARP : allocations de retraite des parlementaires, CRP : convention de retraite des parlementaires

<sup>3</sup> Le montant inclut les augmentations économiques de 3,8 M\$ pour les employés de l'Administration de la Chambre, 7,7 M\$ pour soutenir et renforcer la sécurité des députés et 0,9 M\$ pour les RASE.